

Le Directeur de l'Institut National des Sciences Appliquées de Toulouse

VU le décret n° 2014-997 du 2 septembre 2014 modifiant le décret n° 84-431 du 6 juin 1984 fixant les dispositions statutaires communes applicables aux enseignants chercheurs et portant statut particulier du corps des professeurs des universités et du corps des maîtres de conférences ;

VU la proposition du directeur de l'INSA Toulouse ;

VU la désignation par le Conseil d'Administration siégeant en formation restreinte, dans sa séance du 5 mars 2024, des membres de chaque comité de sélection et de leur président-e et vice-président-e

DECIDE

ARTICLE 1 - Il est institué à l'I.N.S.A. Toulouse un comité de sélection pour l'emploi :

PR 0012-4131 (28^{ème} section)

(Profil : physique des matériaux et dispositifs quantiques en champs magnétiques intenses)

ARTICLE 2 - Ce comité de sélection comprenant 10 membres est composé comme suit :

Collège des professeurs et personnels assimilés

MEMBRES I.N.S.A.	Section	MEMBRES EXTERIEURS	Section ou discipline	ETABLISSEMENT
M. GRISOLIA Jérémie, PR M. VIGNOLLES David, PR Mme CARRERE Hélène, PR	28	M. MAILLY Dominique, DR	03	C2N-CNRS Palaiseau
		Mme BENDIAB Nedjma, PR	28	Université Grenoble Alpes
		M. COURTOIS Hervé, PR	28	Université Grenoble Alpes
		M. JAFFRES Henri, DR	03	THALES-CNRS Palaiseau
		Mme LACAZE Emmanuelle, DR	03	Institut des Nanosciences Paris
		Mme BONAFOS Caroline, DR	05	CEMES-CNRS
		M. SIMON Charles, DR	03	LNCFI-CNRS

ARTICLE 3 – Monsieur Jérémie GRISOLIA, membre du présent comité de sélection, exercera les fonctions de président.
Monsieur Charles SIMON, membre du présent comité de sélection, exercera les fonctions de vice-président.

ARTICLE 4 - La présente décision prend effet dès le 5 mars 2024 pour les recrutements d'enseignants-chercheurs à effectuer au titre de l'année universitaire 2024-2025.

Fait à Toulouse, le 20 mars 2024

Le Directeur,

Bertrand RAQUET

